

### ■ EPREUVES D'ADMISSION

#### ■ 1<sup>er</sup> TOUR – ADMISSIBILITE

- une scène dialoguée sans limite de répertoire (3mn maximum)
- et une proposition scénique révélant la personnalité du candidat (3mn maximum)  
Ce parcours libre devra convoquer une autre discipline telle que musique, danse, mime, marionnette, arts plastiques, chant, clown, magie, cirque contemporain, etc. Cette présentation libre peut également s'appuyer sur un texte non théâtral, un poème, un roman, une écriture personnelle.  
Le candidat ou la candidate devra être accompagnée de sa ou ses répliques.
- un entretien qui portera sur votre parcours antérieur, votre projet d'étude au CPES et toutes autres questions que le jury estimera nécessaire.

*Conditions techniques : sont disponibles dans la salle lors des auditions : Une table, des chaises, un banc, une enceinte et son jack, un piano*

#### ■ 2<sup>e</sup> TOUR – ADMISSION

Les candidats admissibles sont convoqués (sans leur réplique) pour une journée de stage animé par Joséphine Sourdel, Serge Cartellier et Simon Rembado. Cette journée sera l'occasion d'exercice, d'improvisation et de travail de texte y compris sur l'alexandrin.